



Budget du Québec 2008-2009

La ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, a déposé son budget le 13 mars dernier. On peut encore consulter les différents documents budgétaires au www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2008-2009/index.asp.

Le budget contient plusieurs mesures aux effets mitigés à l'égard des personnes âgées. Voici en résumé ces principales mesures:

- Dans ce numéro :*
- ✳ Budget du Québec 2008-2009 p. 1
 - ✳ Indexation : GTAR élargi p. 1
 - ✳ Bulletin d'information – Spécial Congrès p. 2
 - ✳ Les 30 ans de *Quoi de neuf?* p. 2
 - ✳ Prochaine parution de *Quoi de neuf?* p. 2
 - ✳ Les comités de l'A.R.E.Q. sont à pied d'oeuvre p. 3
 - ✳ Rabais et gratuités – Nouvelles ententes p. 4

- Développement des services de soins à domicile (coût : 80 M\$ / an).
- Majoration de 25 à 30 % du crédit d'impôt pour le maintien à domicile des personnes âgées (coût : 35 M\$ / an)*.
- Création d'un crédit d'impôt de 30 % pour les aidants naturels afin d'obtenir une aide de remplacement (coût : 10 M\$ / an)*.
- Création, en partenariat avec la Fondation Chagnon, d'un Fonds pour le développement des services auprès des aidants naturels (coût : 200 M\$ sur 10 ans).
- Augmentation graduelle du montant maximal du crédit d'impôt pour revenus de retraite de 1500 \$ (en 2008) à 1750 \$ (en 2009) puis à 2000 \$ (en 2010) (coût : 22 M\$ en 2009-2010 et 47 M\$ à compter de 2010-2011).

*Dans le cas des crédits d'impôt, ceux-ci prévoient cependant une diminution progressive pour les bénéficiaires dont le revenu familial annuel excède 50 000 \$.

Indexation : GTAR élargi

Une importante rencontre du Groupe de travail des associations de retraitées et retraités (GTAR) a eu lieu à Québec, le lundi 17 mars 2008. Près de 200 représentantes et représentants des dix associations membres du GTAR ont pris part à la rencontre.

Les personnes présentes ont fait le point sur les travaux du Comité de travail formé à la demande de l'Assemblée nationale pour estimer les coûts de différents scénarios d'indexation des régimes de retraite du secteur public. Ils ont également discuté des suites et des actions à mener entourant le dépôt du rapport. Celui-ci est attendu au cours des prochaines semaines.

Pour plus de détails concernant le dépôt du rapport, nous vous invitons à contacter la personne responsable régionale du dossier de l'indexation dans votre région, ainsi qu'à visiter régulièrement le www.areq.qc.net.



À surveiller en avril :

- **Conseil provincial**
31 mars (p.m), 1, 2 et 3
(a.m.) avril
- **Comité de la
condition des
hommes**
8 et 16 avril (p.m.)
- **Comité de la
condition des
femmes**
15 avril
- **Rencontre des
responsables
régionales de la
condition des
femmes**
16 avril
- **Rencontre
responsables
régionaux de la
condition des
hommes**
17 avril
- **Tombée des textes
Quoi de neuf? (mai-
juin)**
23 avril
- **Comité d'action
sociopolitique**
30 avril

Bulletin d'information : Spécial Congrès

Un bulletin d'information spécial entourant la tenue du 42^e Congrès de l'A.R.E.Q., en juin, est actuellement en préparation. Il contiendra une foule de renseignements pertinents concernant les activités qui se dérouleront dans le cadre du congrès.

Ce bulletin sera transmis par courriel aux membres du Conseil exécutif, aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux membres du Conseil provincial, et ce, vers la mi-avril.

Les 30 ans de *Quoi de neuf ?*

La revue *Quoi de neuf ?* fêtera officiellement ses trente ans dans quelques mois. En effet, notre revue a été publiée pour la toute première fois en septembre 1977. Elle était alors produite entièrement grâce au travail de collaboratrices et collaborateurs bénévoles.

Aujourd'hui, la revue est envoyée à toutes les personnes membres de l'A.R.E.Q. à leur domicile, à raison de cinq numéros par an. Son contenu est alimenté par les membres et par des collaborateurs externes. Il est planifié et révisé linguistiquement par une équipe de sept personnes, appuyées par un responsable politique. La revue compte également sur les services de deux personnes ressources et d'un graphiste.

Pour souligner de façon toute particulière le 30^e anniversaire de notre revue, le dossier thématique du volume 31, numéro 1 (septembre-octobre 2008) retracera certains textes marquants ainsi que des collaboratrices et collaborateurs au fil du temps.

De plus, les membres ayant des témoignages ou des anecdotes à livrer en regard de leur collaboration à la revue, ou encore celles et ceux ayant des souvenirs à partager à propos d'un numéro ou d'un article en particulier, sont invités à le faire par le biais de l'adresse courriel quoideneuf.areq@csq.qc.net.

Prochaine parution de *Quoi de neuf ?*

Le numéro 5 (mai-juin) de la revue *Quoi de neuf ?* sera expédié aux membres à compter du 9 avril. Le dossier thématique de ce numéro est « Vieillir en sécurité ». La revue comptera également les habituelles chroniques, des textes d'actualité et d'information, notamment sur l'indexation, le Congrès 2008, les prévisions budgétaires, etc.



L'A.R.E.Q. sur la place publique (communiqués)

5 mars :

Dépôt du Rapport de la Consultation Blais : Il est temps de passer de l'écoute aux actes.

13 mars :

Budget 2008-2009 du Québec : Plusieurs intentions louables appuyées par des mesures mitigées.

19 mars :

Mesures gouvernementales à l'égard des personnes âgées : Une première réponse intéressante, mais incomplète.

Vous pouvez lire ces communiqués en vous rendant sur notre site Internet.
www.areq.qc.net

Les comités de l'A.R.E.Q. sont à pied d'œuvre !

Au cours du mois de mars, trois comités de l'A.R.E.Q. se sont réunis afin de discuter des orientations et des actions de l'Association en regard de dossiers porteurs. Il s'agit du comité des finances, du comité chargé d'étudier les Projets être de son temps (PEST) ainsi que du comité des communications.

Nous vous présentons ici un résumé des échanges tenus dans le cadre de ces rencontres :

Comité des finances (11 mars)

Ayant fait le tour des affaires financières de l'A.R.E.Q., les membres du comité des finances recommandent au Conseil d'administration d'adopter les Révisions budgétaires 2007-2008 tel qu'elles ont été présentées ou avec les ajustements nécessaires au dossier d'indexation tout en conservant un budget équilibré et d'en recommander l'adoption aux membres du Conseil provincial.

Ils leur recommandent également d'adopter les états financiers au 31 août 2007.

Réunion sur les Projets être de son temps – PEST (17 mars) :

Les membres d'un comité ad hoc se sont penchés sur les paramètres de ce programme créé en 1996 et dont les objectifs sont d'animer les secteurs de l'A.R.E.Q., de rassembler ses membres et de développer leur sentiment d'appartenance envers leur association. Le comité a formulé une série de recommandations au CA en vue d'un renouvellement du programme d'ici 2011. Les détails seront dévoilés au Conseil provincial d'avril.

Comité des communications (26 mars) :

Les membres ont principalement discuté des priorités devant selon eux apparaître au plan d'action 2008-2011 de l'Association, en regard de l'information et des communications internes et externes. Ils ont également effectué un suivi concernant la revue *Quoi de neuf?* et les bulletins d'information sectoriels.

À ces rencontres se sont ajoutés une rencontre du Conseil exécutif (4 et 5 mars), un Conseil général de la CSQ (12, 13 et 14 mars) ainsi qu'une rencontre du Conseil d'administration (18 et 19 mars). Décidément, vos représentantes et représentants ne chôment pas !

*Association des
retraitées et
retraités de
l'enseignement du
Québec
(A.R.E.Q.-CSQ)*

COORDONNÉES :
320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec QC G1K 9E7

TÉLÉPHONE :
418 525-0611
| 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :
418 525-0769

COURRIEL :
areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné à l'ensemble des présidences régionales et sectorielles de l'A.R.E.Q.

RESPONSABLE :
Dominic Provost
Conseiller en communication
provost.dominic@csq.qc.net

COLLABORATRICE :
Martine Faguy
Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes
faguy.martine@csq.qc.net

Rabais et gratuités – Nouvelles ententes

L'A.R.E.Q. est heureuse d'annoncer la conclusion de deux nouvelles ententes qui permettront à ses 51 000 membres de profiter de tarifs spéciaux.

Les magasins **Bétonel** offrent un rabais exclusif de 25 % aux membres de l'A.R.E.Q. sur toutes leurs peintures et vernis de première qualité. Pour plus de détails : www.betonel.com/fr/index.php.



A.R.E.Q. – CSQ

BÉTONEL
Le vrai magasin de peinture

Carte Privilage
A.R.E.Q. – CSQ
0816 10425 25531

Cette carte vous accorde un escompte de 25 % sur nos peintures et vernis de première qualité.

Le **Groupe CDP** s'engage à offrir aux membres de l'A.R.E.Q. un rabais de 5% sur le service de déménagement local ou longue distance, un rabais de 10% de rabais sur le service d'emballage ainsi que la location gratuite de 5 boîtes garde-robes et 5% de rabais sur le service d'entreposage. Pour en connaître davantage sur les points de service, veuillez vous référer au <http://gcdp.ca/contact.php>.

DÉMÉNAGEMENT
GROUPE
CDP
Laissez-vous transporter